



## Souscription publique à destination des particuliers et des entreprises



### Opération de mécénat pour la rénovation et la mise en valeur de la Chapelle Saint-Valery dite des marins

*Une occasion unique de participer à l'Histoire d'un site millénaire...*



*Chapelle Saint Valery, dite des marins, un lieu grandiose situé sur un promontoire surplombant la baie de Somme,  
classée grand site de France et membre du club des plus belles baies du monde*





La commune de Saint-Valery-sur-Somme possède un large patrimoine qui va de l'édifice protégé au petit patrimoine rural picard typique. Outre, ces édifices classés, et inscrits, la commune dispose d'un patrimoine culturel rare, dont le plus beau fleuron est représenté par la chapelle Saint-Valery dite des marins.

Situé sur le promontoire qui surplombe la baie de Somme, cet endroit est unique et sublimé par la présence d'une petite chapelle.

La chapelle fut édifée sur le site attribué comme lieu du premier ermitage de Valery qui fut plus tard canonisé et qui donna son nom à la ville. Saint-Blimont, un de ses plus fidèles disciples fit bâtir une chapelle pour abriter sa dépouille à l'endroit même où il avait l'habitude de se recueillir, sur les hauteurs du Cap Hornu.

Profanée pendant la révolution, la chapelle est alors convertie en salpêtrerie. Elle sera rendue au culte au lendemain du Concordat.



En 1878, son état de délabrement est tel que l'abbé fit appel aux notables. Grâce à leur générosité, une nouvelle chapelle fut édifée. C'est celle que nous connaissons actuellement, et qui a subi les outrages du temps. Cette opération de mécénat fait écho au premier acte de générosité ayant conduit à la construction de ce magnifique ouvrage.

De style néogothique, respectant la tradition des murs en damiers de pierre blanche et de silex, elle fut inaugurée en 1880. Les vitraux racontent des épisodes de la vie de Saint Valery.

Sur ses murs figurent de nombreux ex-voto dont certains des grandes guerres. Accrochés en l'air plusieurs bateaux ont été reconstitués par les marins en remerciements de leur avoir évité le péril.

Multitudes de femmes, mères, épouses ou fiancées sont venues y prier pour demander à Dieu et à Saint Valery de protéger leurs marins et de les ramener sains et saufs de leurs longs et dangereux voyages.

Très visible du large la chapelle servit longtemps d'amer pour guider les navires cherchant les passes d'entrée de la baie de Somme.



A quelques mètres en contrebas de la chapelle on peut apercevoir un petit édifice en pierre quasi enterré et fermé d'une grille. Contemporaine des moines évangélistes des temps mérovingiens, il abrite une source, tarie depuis des décennies. On attribuait à ses eaux des vertus curatives des maux d'yeux. Les fiancés venaient également y échanger leurs serments d'amour, d'où le nom de « Fontaine de la fidélité ». C'est ce qui explique tous ces prénoms et cœurs gravés de longue date sur les pierres blanches du pourtour de l'édifice.

Cette chapelle, qui ne fait l'objet d'aucune mesure de protection, reçut la visite des plus grands personnages. Elle a vu passer Jeanne d'Arc, Guillaume le Conquérant. Les regards du 1<sup>er</sup> consul Bonaparte s'attardèrent près d'elle dans sa contemplation de la Baie de Somme, le 18 juin 1803. Elle reçut encore la visite de Victor Hugo, d'Anatole France, d'Edgar Degas, d'Eugène Boudin et de nombreux peintres célèbres...

*Inscrivez votre nom ou celui de votre entreprise dans l'histoire de ce site millénaire !  
Prenez-vous aussi part à l'histoire de ce bâtiment en participant financièrement à sa rénovation*

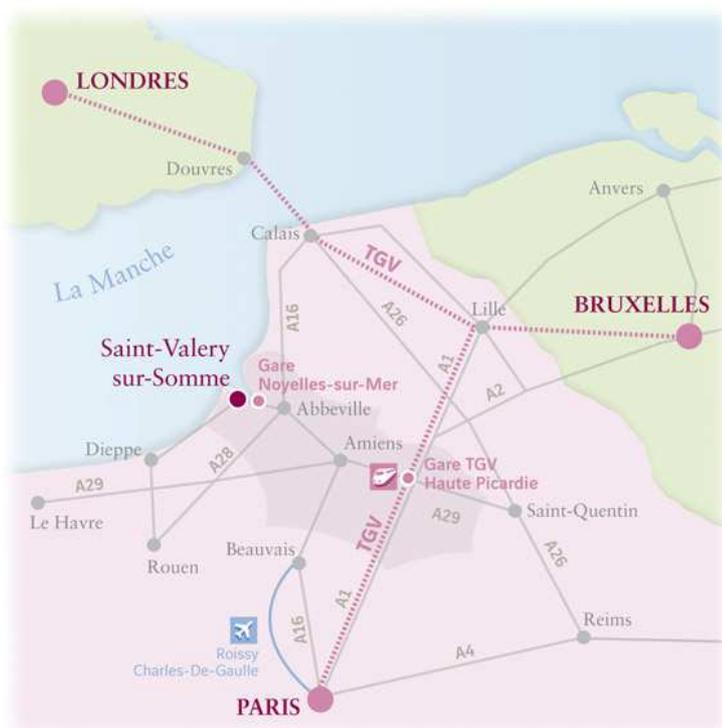


### Propriétaire de l'édifice :

Commune de Saint-Valery-sur-Somme, 19 place St Martin 80230 Saint-Valery-sur-Somme, Tel : 03-22-60-82-16,  
Fax : 03-22-26-84-96 – Courriel : [mairie@saint-valery-sur-somme.fr](mailto:mairie@saint-valery-sur-somme.fr)  
Numéro SIRET : 218 00 6 773 000 12  
Votre contact : Catherine Fermaut, Directrice Générale des Services . Tel : 03-22-60-39-27

### Localisation du projet :

La commune de Saint-Valery-sur-Somme est située à l'extrémité ouest du département de la Somme, à l'embouchure de celle-ci, et fait partie de l'arrondissement d'Abbeville. Pôle touristique important sur le littoral picard, la commune de Saint-Valery-sur-Somme est le chef lieu de son canton, regroupant 12 communes dont 10 communes rurales. Elle fait partie de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud qui regroupe 13 communes (les 12 de son canton et la commune rurale de Vaudricourt)  
Le territoire communal couvre une superficie de 1050 hectares en bordure de la baie de Somme. La population totale de Saint-Valery-sur-Somme était de 2.817 habitants (données INSEE 2011),  
Saint-Valery-sur-Somme est à 15 km du Crotoy, commune située en vis-à-vis sur l'autre rive de la baie, à 20 km d'Abbeville, 28 km d'Eu, Mers-les-Bains et le Tréport. Paris est à 180 km environ et Londres à 200km.  
La ville est membre des « plus beaux détours de France » et dispose de 4 fleurs au classement des villes et villages fleuris.



### Association de sauvegarde de la chapelle St Valery dite des marins :

L'association de sauvegarde de la chapelle St Valery dite des marins, œuvre pleinement à la préservation, et à la promotion de la chapelle et du site.

Le siège social de l'association est en mairie de St Valery, 19 place St Martin 80230 St Valery-sur-Somme. La présidente de l'association est Madame Annick Leleu. Tel : 03 22 60 83 58

L'association dispose également d'une page sur internet : <http://www.chapellestvalery.fr>

## Coût d'objectifs de l'opération : 550.000 euros HT

L'opération comprend réfection générale du bâtiment à l'identique: charpente, toiture, couverture, vitraux et mise en valeur lumineuse de l'édifice (le détail des travaux par corps d'œuvre peut vous être communiqué sur simple demande au propriétaire)

**Planning de l'opération** : Les travaux devraient commencer début 2013. La durée des travaux est fixée au maximum à 14 mois.

## Mécénat de particuliers

Mme/Mlle/M, ou M et Mme :

Prénom/Nom :

Adresse (à laquelle vous recevrez l'attestation fiscale):

Tel

E-mail :

Je fais un don, *par chèque libellé au nom de l'association de sauvegarde de la chapelle St Valery*, de :

..... euros .

- J'ai bien noté qu'à partir d'un don de 50 euros, mon nom figurera, si je le souhaite, sur la plaque commémorative en remerciement aux mécènes (cochez la case ci-contre pour donner votre autorisation pour la publication de votre nom)

**Le présent formulaire, accompagné de votre chèque libellé au nom de l'association est à retourner, à l'adresse suivante : Mairie de St Valery, Mécénat chapelle des marins, 19 place St Martin 80230 St Valery-sur-Somme**

## Mécénat d'entreprises ou d'associations

Nom de l'entreprise :

Représentant légal (Prénom/Nom) :

Fonction :

adresse (à laquelle vous recevrez l'attestation fiscale):

tel

e-mail :

Je fais un don, *par chèque libellé au nom de l'association de sauvegarde de la chapelle St Valery*, de :

..... euros .

**Mécène bienfaiteur** : J'ai bien noté qu'à partir d'un don de 500 euros, le nom de ma société figurera, si je le souhaite, sur la plaque commémorative en remerciement aux mécènes (cochez la case ci-après pour donner votre autorisation pour la publication du nom de votre société)

**Mécène engagé** : J'ai bien noté qu'à partir d'un don de 3.000 euros, le nom et le logo de ma société figurera, si je le souhaite, sur la plaque commémorative en remerciement aux mécènes (cochez la case ci-après pour donner votre autorisation pour la publication du nom de votre société – merci de nous faire parvenir sur CD-Rom ou clef USB le logo de votre société. Il peut aussi être adressé par mail à l'adresse suivante : [mairie@saint-valery-sur-somme.fr](mailto:mairie@saint-valery-sur-somme.fr))

**Mécène d'honneur** : J'ai bien noté que pour tout don supérieur à 10.000 euros, ma société devient mécène d'honneur. A ce titre, je bénéficierais d'un encart spécifique où figurera le nom, le logo ou l'image de ma société, le nom de son ou ses dirigeant(s), ainsi qu'une phrase illustrant la volonté de soutien de votre entreprise à l'opération de rénovation de l'édifice. Vous serez également invité, si vous le souhaitez, à prendre la parole lors de l'inauguration. (cochez la case ci-après pour donner votre autorisation pour la publication de votre nom – merci de nous faire parvenir sur CD-Rom ou clef USB le logo ou l'image de votre société. Il peut aussi être adressé par mail à l'adresse suivante : [mairie@saint-valery-sur-somme.fr](mailto:mairie@saint-valery-sur-somme.fr)).

**Le présent formulaire, accompagné de votre chèque libellé au nom de l'association est à retourner, à l'adresse suivante : Mairie de St Valery, Mécénat chapelle des marins, 19 place St Martin 80230 St Valery-sur-Somme**